

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

C'est un grand plaisir pour moi de vous présenter ce nouveau bulletin municipal, j'espère qu'il vous apportera des informations utiles sur notre commune. C'est un grand plaisir mais aussi un travail important pour réaliser cette publication, et c'est pour cela que nous n'avions pas

pu la diffuser cet hiver. A l'époque d'une communication instantanée et permanente, il nous faudra peut-être repenser les outils de communication de la commune, pour être plus réactifs et plus présents.

Vous découvrirez tout au long de ces pages ce qui a fait ou fera la vie de notre commune : les travaux réalisés en 2018 et les projets pour cette nouvelle année, un point sur le budget, un retour sur quelques événements marquants de 2018, les informations de vos associations et notamment le programme des prochaines animations, des nouvelles de l'école avec un cahier spécial de 8 pages réalisé par les élèves du CM1-CM2 sur le thème de l'alimentation. Nous avons aussi souhaité mettre en avant les artisans et les autoentrepreneurs installés sur la commune, pour que vous puissiez « acheter local » et soutenir leurs activités.

Du côté de Mayenne Communauté, vous verrez que les projets se terminent : après le centre aquatique et le pôle santé, c'est le cinéma qui a été livré en fin d'année dernière. La priorité est désormais donnée à l'aménagement de zones économiques, pour développer le bassin d'emploi de Mayenne et Martigné, et permettre à notre territoire de continuer à se développer. Nous avons également mené une étude sur l'attractivité de Mayenne Communauté, et la question des déplacements est souvent citée par les habitants, il faudra que les prochains élus s'en saisissent.

Notre équipe municipale est en place depuis 2014, et notre mandat se termine dans quelques mois. Ce bulletin est donc l'occasion pour moi de remercier les conseillers pour leur investissement durant toutes ces années, ainsi que le personnel communal qui œuvre quotidiennement à votre service, avec des moyens parfois trop limités.

Sommaire :

Vie communale : pages 2 à 4
Mayenne Communauté : page 5
Vie associative : pages 6 à 8
Vie locale : pages 9 à 11
En bref : page 12
En supplément : journal réalisé par les élèves

Je ne peux terminer sans avoir une pensée forte pour mon prédécesseur

Bertrand Gournay, dont nous avons appris le décès il y a quelques semaines, et qui est parti beaucoup trop tôt. Bertrand a été conseiller municipal durant presque 40 ans, dont quasiment 20 ans comme adjoint puis 10 ans en tant que Maire entre 2001 et 2011. Avec ses équipes, il aura permis le fort développement de la commune (+50% d'habitants entre 1999 et 2016), et le maintien de notre école qui n'avait plus que 8 élèves en 1997 et qui sera montée jusqu'à 92 élèves il y a quelques années.

A sa place désormais, je mesure personnellement l'investissement qui aura été le sien durant toutes ces années. A son épouse Odette ainsi qu'à leurs filles, j'exprime à nouveau mes sincères condoléances et ma profonde gratitude pour leur engagement aux côtés de Bertrand, durant toutes ces années au service de notre commune.

Je vous souhaite un agréable été, et une bonne lecture de notre bulletin.

Bien sincèrement,

Antoine Valprémit
Maire de Sacé



Pourquoi il n'y a pas eu de cérémonie de vœux ?

Plusieurs d'entre vous l'ont remarqué, le conseil municipal n'a pas organisé la cérémonie de vœux au début 2019. En effet face à une participation chaque année moins importante, nous avons fait le choix en fin d'année de ne pas renouveler l'exercice, mais de prendre le temps de chercher la bonne formule pour revoir ce moment.

Nous vous proposons donc un questionnaire en ligne sur cette adresse :
<https://www.dragnsurvey.com/survey/r/cec80c7>
pour recueillir votre avis et revoir le déroulement de cette cérémonie au début 2020, et plus largement pour revoir la communication de la commune.

Merci d'avance de votre participation.

Informations administratives

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant. Ils se présentent à la Mairie de leur domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro... volontariat sapeur-pompier, concours de la fonction publique, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie...). Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Documents exigés des partenaires:

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*01)
- Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*01)
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation avec les mentions marginales) de moins de 3 mois
- Original + copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

Documents supplémentaires pour un partenaire de nationalité étrangère :

- Certificat de coutume et de célibat (D'autres documents pourront être exigés, en fonction de la situation du ressortissant étranger)

Les assistantes maternelles

Corinne BOULAY, 4 lotissement Le Roc	06 78 12 10 83
Maryline GANDON, 15 lot. La Croix	02 43 37 67 53
Marie-Laure HUET, La Maçonnerie	02 43 26 32 75
Rolande LEDUC, 3 lot. des Blanches	02 43 02 54 13
Christine SABIN, 5 lot. des Blanches	06 65 64 20 55
Ivanne SONNET, Le Pré Fleuri	02 43 26 22 83

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Depuis le 2 novembre 2017, toutes les démarches liées au permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules devront être effectuées exclusivement sur internet.

Les démarches sont accessibles depuis son domicile en se connectant sur <https://ants.gouv.fr>

Il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique...). L'utilisateur devra soit créer un compte personnel France Connect, ou un compte personnel ANTS.

Attention ! Certaines démarches peuvent être payantes. Le règlement s'effectuera selon les cas au moyen d'une carte bancaire ou par l'achat de timbres fiscaux électroniques disponibles à la vente sur le site www.timbres.impots.gouv.fr ou dans un bureau de tabac.

Nouvel employé communal

Présent depuis 2014 à Sacé, Hubert LORIN a malheureusement été en arrêt durant une partie de l'année 2018.

Après son placement en longue maladie depuis le début 2019, nous avons recruté **Pierre-Jean HORREAUX** qui est arrivé début avril, et sera présent les mardis, mercredis et vendredis.



Etat civil

NAISSANCES

Annaëlle MABILLE SIMONIN...	29 novembre 2018
Mathis PRUDHOMME.....	4 mars 2019
Malo COMMÈRE.....	8 mars 2019
Ambre CHEMINEAU.....	1 ^{er} avril 2019
Linaé BABLÉE.....	26 avril 2019
Clémentine LORETTE.....	29 avril 2019

MARIAGE

Sandrine MELAI et Eric BONZAMI. 23 février 2019

DÉCÈS

Jacques BURGOT..... 20 octobre 2018

Budget 2019

Le conseil municipal a voté le budget 2019 lors de sa séance du 3 avril dernier, c'est l'occasion de vous présenter la situation financière et les projets de la commune.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 291 000 €. Les charges de personnel représentent la moitié de ces dépenses, ce qui rend les marges de manœuvre très difficiles à trouver. Sur les achats et les services extérieurs, dépenses, un gros travail de réduction avait été fait au début du mandat. Une hausse sensible apparaît depuis 2018 avec l'amélioration des repas de la cantine scolaire, et l'inscription désormais chaque année d'un budget d'entretien des routes et des chemins.

Concernant les recettes, les dotations de l'Etat ont arrêté de baisser, mais depuis 2014 c'est plus de 50 000 € que la commune n'a pas perçu. L'épargne dégagée pour investir est en grande partie utilisée pour le remboursement des emprunts (28 000 € cette année, et encore près de 400 000 € à rembourser pour la construction de l'école, la rénovation de la mairie, les lotissements, etc.).

Il reste donc à peine 20 000 € d'investissement possible, ce qui est très faible. C'est pourquoi le conseil municipal, après deux années de stabilité, a décidé d'une hausse de 2,5% des impôts locaux, représentant 3000 € de recettes pour la commune et en moyenne 15 € par foyer.

Avec cette épargne ainsi que des subventions sollicitées à hauteur de 43 000 €, la commune prévoit en 2019 un programme de travaux divers : la garderie sera rénovée à l'extérieur et à l'intérieur, un auvent devrait être construit au foyer des jeunes et au bar associatif (permettant aussi de remplacer l'abribus des collégiens), un architecte sera recruté pour engager les études de rénovation et d'agrandissement de la salle communale et de la cantine, et enfin le tracteur communal serait remplacé.

CHANTIERS BÉNÉVOLES

Pour réaliser des travaux sans dépenser, et aussi pour le plaisir de partager un moment ensemble, le conseil propose d'organiser des journées citoyennes où chacun pourra donner un coup de main !

Et après l'effort, nous pourrions partager ensemble un pique-nique/barbecue où chacun amène son repas, la commune fournira les boissons.

Le programme proposé est le suivant :

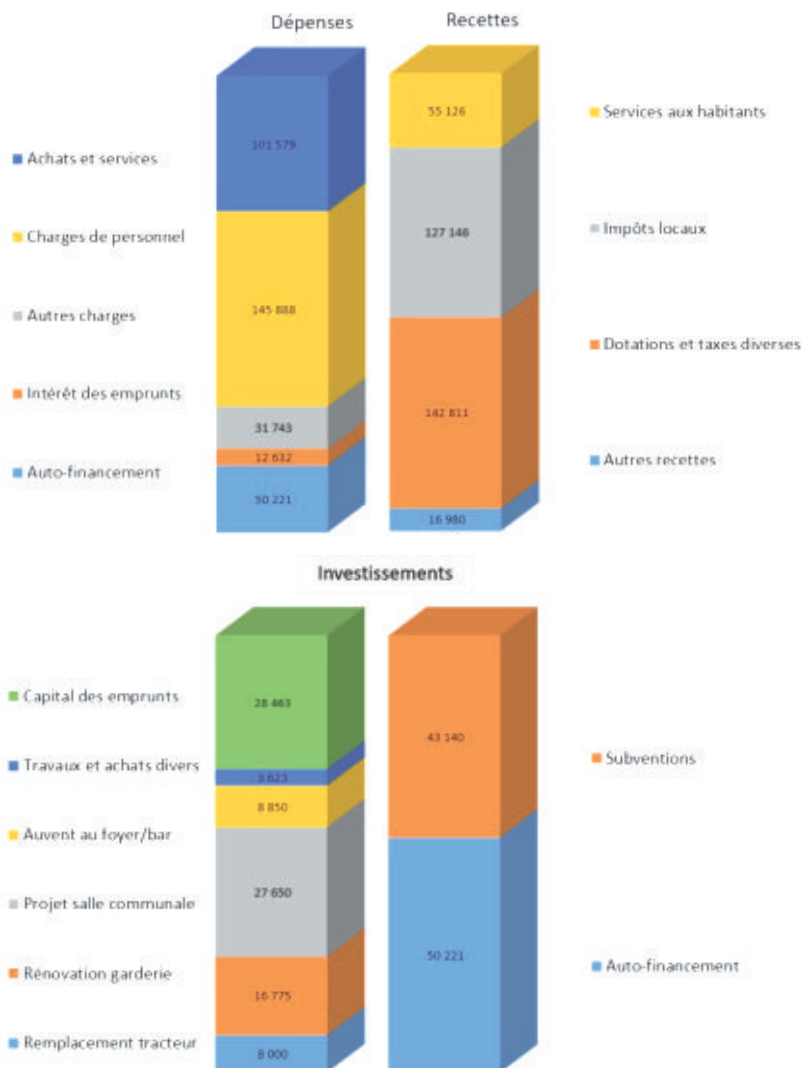
Samedi 15 juin à partir de 9h30 : grand nettoyage du grenier de la mairie, remplacement des « ponts » dans le chemin de la Croix, et nettoyage du bourg.

Samedi 6 juillet à partir de 9h30 : déménagement de la garderie pour permettre aux artisans d'intervenir pendant les vacances.

En continu pendant le mois d'août : peinture des murs de la garderie.

Samedi 31 août à partir de 9h30 : réinstallation de la garderie avant la rentrée.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie ou des conseillers municipaux.



500 HABITANTS = 500 ARBRES À PLANTER !

Tout le monde se réjouit de l'arrivée de la fibre pour améliorer notre quotidien. L'exigence d'émondage des branches à la périphérie des lignes aériennes de communication téléphonique a occasionné l'abattage de nombreux arbres dans notre campagne.

Le conseil a eu l'idée de planter des arbres sur le terrain communal, afin de compenser cette situation qui affecte la biodiversité.

Rejoignez-nous, dans la convivialité avec pique-nique et barbecue partagés, en plantant 500 arbres et arbustes environ, pour créer des haies bocagères.

Les jeunes du foyer se joindront à ces actions concrètes de préservation de l'environnement dans la commune.

Notre école pourra également y être associée car la sensibilisation à l'intérêt du bocage offre un bon support pédagogique pour les enfants (biodiversité, érosion, eau, climat, énergie renouvelable....), et bien sûr ils pourront planter avec leurs petites mains.

Ce serait le **samedi 2 novembre** à partir de 9h30 !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Philippe Betton au 06 62 25 51 01

LOTISSEMENT COMMUNAL

Le lotissement du « Grand Champ II » se termine. 11 ménages résident déjà sur notre commune, et donc **il reste 3 parcelles à vendre** (dont 2 qui peuvent être achetées conjointement pour faire une grande parcelle).

La commune est propriétaire d'environ 2 hectares situés à la suite (entouré en pointillé sur la photo), et devrait lancer dans l'année les études d'aménagement pour viabiliser début 2020 un nouveau lotissement d'environ 1 hectare, permettant l'accueil d'une douzaine de nouvelles maisons. Une aire de jeu est prévue sur l'ensemble de cette zone, et pourrait être incluse dans cette nouvelle tranche.



AMÉNAGEMENT DU BOURG

Nous avons constaté à l'hiver 2016/2017 les vitesses excessives aux entrées du bourg, grâce à une remorque-radar mise à disposition par l'Etat. Après des aménagements provisoires, les travaux ont été réalisés en 2018 : aménagement du carrefour devant le cimetière, rétrécissement devant la mairie, passage en priorité à droite dans toute l'agglomération et zone 30 au cœur du bourg. Ces travaux d'un montant de 17 574 € TTC ont été subventionnés à 45% par l'Etat et le Département, le reste à charge pour la commune est de 9500 €.

Un aménagement complémentaire vient d'être réalisé avec un coussin berlinois devant la mairie, pour ralentir réellement les véhicules au niveau du rétrécissement. Enfin, des radars pédagogiques mobiles ont été installés, et l'analyse de leurs données permettra d'envisager des aménagements complémentaires ainsi que des contrôles de vitesse par les forces de gendarmerie.

Nous rappelons à chacun que la plupart des accidents se produisent sur les trajets effectués tous les jours, et qu'une vitesse excessive dans le village ne fait pas gagner plus de quelques secondes. **N'attendons pas un accident pour modifier nos comportements !**



ÉCOLE ÉMILE ZOLA

Bonne nouvelle pour l'école de Sacé : **les 4 classes sont maintenues pour l'année 2019-2020 !** Avec un effectif prévisionnel de 82 élèves : 15 PS-MS, 21 GS-CP, 19 CE, 27 CM, les Toutes Petites Sections pourront être accueillies à la rentrée de janvier 2020 (6 selon les naissances enregistrées sur la commune).

Pour information, les rythmes scolaires resteront inchangés (5 matinées d'école et 4 après-midis composés d'école et de Temps d'Activités Péri-scolaires).

Comme tous les ans, les enfants ont bénéficié de séances de cinéma et/ou de spectacles avec Mayenne Communauté. Et pour la sortie de fin d'année... de la culture locale : toute l'école ira, alternativement, au musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien ce mois de mai.

Enfin pour clore cette année scolaire sur une note sportive, une sortie « orientation » sera organisée pour les CE et CM, au bois du Tay ou de l'Huisserie !

INITIATION À L'INFORMATIQUE

Pour la troisième fois consécutive, le cours d'informatique gratuit est mis en place et réalisé en partenariat avec trois jeunes du foyer. Ce cours gratuit, permet notamment aux retraités, chômeurs ou actifs de Sacé, de pouvoirs découvrir ou se perfectionner à l'usage de l'informatique, voire de leur ordinateur personnel.



CHANGEMENT DE SYNDICAT D'EAU

Avec la dissolution en 2018 du syndicat d'eau de Saint-Jean-sur-Mayenne, la commune de Sacé a dû adhérer au syndicat de l'Anxure et de la Perche, qui couvre déjà les communes d'Alexain, Contest, Placé et Saint-Germain-d'Anxure.

La production ne change pas, l'eau vient toujours de l'usine de Saint-Jean (qui appartient désormais à Laval Agglo), elle est achetée par le syndicat de l'Anxure et de la Perche qui refacturera les abonnés de Sacé.

La facturation est par contre plus compliquée, car SUEZ doit encore facturer les consommations de 2018, tandis que notre nouveau syndicat émettra la première facture 2019 dans les prochains jours, puis en décembre. Nous travaillons à la mise place de la mensualisation.

PLUI

Mayenne Communauté termine actuellement son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce travail qui aura nécessité près de 3 ans d'études pour la Communauté va redéfinir les règles de la construction sur toutes les communes. Le projet est consultable dès maintenant en mairie, et une enquête publique aura lieu à l'automne avant une application au début 2020.

Chaque parcelle sera affectée à une zone (U pour les zones déjà urbanisées, A ou N pour les zones Agricoles ou Naturelles, etc.). Et pour chaque zone un règlement précise ce qui est possible pour construire ou agrandir des logements.

Dans toutes ces zones, les extensions des logements seront limitées mais possibles, de même que la construction d'annexes (abris de jardins, garage, remise, etc.) et de piscines. Par contre, la construction de nouvelles maisons ne sera plus possible que dans les zones U (à l'exception des agriculteurs qui pourront construire en zone A si le logement est situé sur l'exploitation), de façon à éviter le « mitage » du logement dans les campagnes. Enfin, les bâtiments agricoles inutilisés sont identifiés un par un, pour rendre possible leur conversion en logement.

Par ailleurs, le PLUI amène des éléments de protection des paysages, et en particulier du bocage, avec l'obligation de compenser tout abattage d'une haie par la replantation de la même longueur de haie. Cette mesure forte nécessitera un accompagnement des agriculteurs et des propriétaires pour aider à valoriser le bocage, mais elle permettra de préserver nos paysages, et surtout la biodiversité qui est abritée par le bocage.

AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

Vous êtes propriétaire (occupant ou bailleur) de votre logement et vous envisagez de faire des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie, vous pouvez bénéficier de subventions en fonction de votre projet (et de vos revenus si vous êtes propriétaire occupant).



Missionnée par Mayenne Communauté et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'association SOLiHA 53 vous accompagne gratuitement dans le montage et le suivi de votre dossier de demande de subvention. Venez vous renseigner lors des permanences (muni de votre avis d'imposition). Les travaux ne doivent pas être commencés avant que le dossier ne soit accepté et devront être effectués par des entreprises.

Pour toute d'information, contactez : Soliha, 21 rue de l'Ancien Evêché à Laval - 02 43 91 19 91

Ou profitez des permanences d'information sans rendez-vous à MAYENNE, dans les locaux de la DDT - Pôle territorial Nord-Mayenne, 226 rue Joseph Cugnot, les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 9H à 11H, avec Soliha, L'espace Info Energie, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et le CAUE.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À SACÉ

Vous le savez déjà, Mayenne Communauté ainsi que les autres territoires se sont associés au Département pour amener la fibre optique sur chaque logement de la Mayenne. La fibre, c'est un débit quasiment illimité (100 Mo/s), sans aucune perte de débit même quand on est isolé en campagne.

Les collectivités ont concédé à Orange le déploiement puis l'exploitation du réseau pendant 20 ans. Pour Saccé les études sont quasiment terminées, l'installation des gros équipements est faite (centraux, armoires, etc.), l'élagage a été réalisé par nos agriculteurs, et le déploiement de la fibre va commencer.

Notre commune sera desservie parmi les premières. Vous pouvez suivre l'avancement sur www.mayenne-fibre.fr et repérer votre logement sur la carte.

Une fois que votre logement sera « disponible à la commercialisation », vous recevrez les offres des opérateurs téléphoniques (et pas seulement de Orange, les autres opérateurs pourront vous proposer un abonnement). Le raccordement final de la fibre dans votre logement est réalisé par l'opérateur de votre choix, avec une offre qui sera la même quelle que soit la complexité du raccordement (le coût étant plus cher en campagne qu'en lotissement).

RETOUR EN IMAGES SUR LES INAUGURATIONS DU PÔLE SANTÉ ET DU CINÉMA



ADSB 53470

L'Association pour le Don du Sang Bénévole couvre les 5 communes possédant le code postal 53470 : Martigné-sur-Mayenne, La Bazouges-des-Alleux, Châlon-du-Maine, Sacé et Commer.

Créée en Décembre 2012 l'ADSB 53470, a fait ses premiers pas lors des 2 collectes planifiées en 2014. Elle a depuis grandi et du haut de ses 5 ans, elle sait aujourd'hui « marcher toute seule » grâce à :

- 5 collectes annuelles, durant lesquelles 2 médecins sont présents ;
- la mise à disposition d'une salle spacieuse et lumineuse par la municipalité de Martigné ;
- La motivation de ses 24 membres bénévoles issus des 5 communes citées ;
- au dynamisme associatif environnant : bon nombre d'associations des 5 communes ont aidé depuis 5 ans et continuent d'aider l'ADSB dans ses missions (prêt de matériel, communication sur le Don, participation à la Marche Annuelle, Manifestations conjointes...etc)
- et bien sûr, surtout à tous les Donneurs : de Sang et de Temps, hommes et femmes, réguliers ou ponctuels, nouveaux ou anciens, jeunes et moins jeunes (de 18 ans à 71 ans !).

Notre dernière animation aura été la randonnée le 12 mai à Martigné, avec près de 200 marcheurs puis plus de 300 participants au repas.



Collectes de Sang

de 15h à 19h Salle des Loisirs à Martigné

- Le mercredi 10 juillet
- Le vendredi 6 septembre
- Le vendredi 22 novembre

Merci



Pour nous contacter :

Mr. Bernard ROUSSEAU : 06.27.13.79.48

Page facebook : Adsb53470 Communauté



TÉLÉTHON

Après le succès de notre édition 2018 avec plus de 7000 € reversés à l'AFM, le Telethon 2019 aura lieu le 06 et 07 Décembre à Sacé. Au programme, défi sportif, lâcher de ballons, visite du Père Noël et autres activités en préparation....

A noter également dans vos agendas notre soirée moules-frites organisée au profit du Téléthon le samedi 26 Octobre à la salle des fêtes de Martigné. Des avancées majeures ont été faites pour vaincre la maladie mais il reste encore beaucoup à faire ... Nous comptons donc sur vous pour, ensemble, transformer la recherche en victoires.

COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation a connu un grand succès en 2018 lors de l'anniversaire des 40 ans d'existence du comité. Celui-ci a été créé en 1978 par Philippe Derenne avec un groupe de parents d'élèves.

Cette année, le comité d'animation présidé par Didier Rousseau et son équipe vous propose le samedi 29 juin de se retrouver autour de jambon à la broche. Cette petite innovation pour 2019 sera suivie d'une soirée dansante animée par un DJ.

Le repas des aînés a réuni 39 personnes le dimanche 25 novembre, très heureux d'avoir comme doyen Bernard Betton 84 ans. Ce repas est offert à toutes les personnes par le comité d'animation depuis la création de celui-ci donc depuis 40 ans. Nous avons animé ce repas par le passage d'un diaporama des manifestations depuis 40 ans.

Le comité remercie la municipalité et les bénévoles qui viennent en aide lors des manifestations.



CHORALE SACÉ MA TOURNÉE

La chorale Sacé Ma Tournée a terminé l'année 2018 en beauté en participant à la manifestation « Chœurs en folie, la journée », rassemblement d'une quarantaine de chorales au profit de huit associations humanitaires le dernier week-end de septembre. Nous avons assuré deux représentations, l'une à Argentré le samedi soir et l'autre au siège du Crédit Mutuel à Laval le dimanche après-midi.



Joli moment de solidarité, tout comme la remise officielle de nos écharpes de concerts tricotées par les résidents de l'EHPAD de Saint-Georges-de-l'Isle à Saint-Fraimbault-de-Prières en septembre. Les tricoteuses étaient très fières de nous remettre le fruit d'un travail acharné réalisé sur plusieurs mois.

Puis en décembre sur invitation de la chorale des Épinglés, nous avons chanté dans l'église de Montreuil-Poulay à l'occasion de l'inauguration des illuminations de Noël.



Nous préparons désormais notre participation au festival « Un dimanche avec Brassens et Cie » à Chailland. Comme en 2016, nous travaillons pour l'occasion le répertoire autorisé par les organisateurs, entre Brassens (évidemment), Gainsbourg, Renaud et Souchon. Une nouveauté, la chef de chœur n'emmènera pas son piano cette année car nous aurons la chance de bénéficier de l'accompagnement de Germain à la guitare et d'Etienne aux percussions, plébiscités par notre public lors de chaque concert.

Comme chaque année, nous vous rappelons que nous cherchons toujours quelques choristes masculins, n'hésitez pas à nous rejoindre. Aucune compétence musicale exigée, juste votre bonne humeur et votre envie de participer... Venez nous découvrir lors de la fête de la musique au bar associatif La Grange le vendredi 28 juin et prenez contact avec nos choristes pour la rentrée de septembre !

Contact : Anne Bataille,
02.43.26.29.67 ou abataille@orange.fr

L'ASSOCIATION LA DÉTENTE

L'association « La Détente », c'est une vingtaine de membres qui s'investissent dans la vie locale en ouvrant le bar « La Grange », chaque vendredi soir. Un concert vous est proposé environ une fois par mois, l'entrée est libre et gratuite.

Notre programmation musicale est très éclectique : malgache, avec Papan'i Miaja (Janvier), Reggae mayennais proposé par Team Peace (Février), celtique et bretonne avec les Evranneur's pour fêter la Saint-Patrick (Mars) et le Groove Funky du groupe Agent Gordy (Avril).

Envie de décompresser en fin de semaine, de boire un verre entre amis ou d'assister à un concert ? Alors, n'hésitez plus et franchissez la porte de ce lieu atypique et accueillant.

Nos prochains rendez-vous (à partir de 21h) :

24 Mai Fab / rock festif

28 Juin Fête de la musique / Scène ouverte

6 septembre Damien Beaussier / Jazz manouche

Rappel : Le bar « La Grange » est ouvert le vendredi soir uniquement, de 19h à 1h du matin. Si vous voulez connaître les dates de nos prochaines manifestations, laissez votre adresse mail au bar pour recevoir notre NewsLetter.

INTERVILLAGES

En 2015 Sacé avait vaincu Montflours lors de la première édition de l'intervillage, puis Montflours a remporté la seconde édition en 2017.

Que de bons et conviviaux souvenirs avec nos amis Montflourais !

Cette année c'est la trêve, les associations La Détente et Anim'Montflours vous proposent la soirée "Un partout" ! Celle-ci aura lieu le samedi 31 août sur le terrain de foot de Montflours à partir de 19h.

Au programme repas (sur réservation), concert et danse. Des flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres prochainement.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ARTHUR RIMBAUD

L'APE Arthur Rimbaud aide les enseignants à financer la mise en place de projets pédagogiques ou l'achat d'équipements pour l'école. Tous les parents dont les enfants sont scolarisés à l'école Emile Zola sont membres de droit de l'APE. Cette année, grâce aux fonds récoltés, nous avons financé :

- des jeux de récréation : tricycle, ballons, et jeux d'adresse offerts lors du spectacle de Noël ;
- un très beau spectacle au mois de décembre : Petit Ombre (présenté par la Compagnie Aux P'tites Valises) mêlant conte, poésie, ombres et chants...
- les sorties scolaires (transports et entrées). Tous les enfants iront, le 20 mai pour les PS-MS et CE1-CE2 et 24 mai pour les GS-CP et CM1-CM2, au Musée Tatin à Cossé le Vivien. Ils découvriront l'œuvre de cet artiste mayennais.

Pour nous permettre de récolter les fonds nécessaires nous organisons des ventes (chocolats et sapins à Noël, des brioches au mois de mai) et des manifestations.

C'est ainsi que samedi 26 janvier, l'APE a organisé une soirée Country en proposant un Chili con carne « fait maison ». Nous avons invité le Club de Country de Martigné qui nous a généreusement animé la soirée par des démonstrations et initiations. Les enfants, qui avaient découvert le country en TAP, ont eu beaucoup de plaisir à nous présenter leurs danses et inviter leurs parents à les rejoindre sur la piste.

Lundi 22 avril avait lieu notre traditionnel carnaval avec une déambulation dans les rues de Sacé. Les enfants sont ensuite partis à la recherche des œufs de Pâques !

Enfin, notre fête d'école viendra clore cette année scolaire. Elle aura lieu samedi 22 juin à partir de 14h. Les enfants présenteront leur spectacle préparé avec leur enseignant à la salle des fêtes. L'après-midi se poursuivra avec les stands de jeux installés et tenus par les parents d'élèves.



Parents et futurs parents d'élèves, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe même de façon ponctuelle. C'est un excellent lieu d'échanges et de partages pour petits et grands !

Merci aux habitants de Sacé qui soutiennent notre association en participant à nos ventes, c'est toujours un plaisir de vous rencontrer.

POINT LECTURE

Pendant les vacances de février, une quinzaine d'enfants de Sacé ont participé à l'animation « Atelier du bout du doigt », organisée conjointement par le Point Lecture et Sabrina, de la Médiathèque Jean-Loup Trassard à Mayenne.

Après une lecture offerte de l'album « La grande



traversée » d'Agathe Demois et Vincent Godeau, Sabrina a proposé aux enfants une exploration de l'album « Cache-cache ville », des mêmes auteurs, à partir d'une application gratuite sur tablette. En utilisant la loupe magique de l'application, les enfants sont partis à la découverte de l'envers des décors pour observer tous les détails, subtilement cachés. Dans un dernier temps, les enfants se sont adonnés à une séance de bricolage en fabriquant leur loupe et en réalisant leurs propres illustrations, avant de prendre un bon goûter bien mérité.

Le point lecture est situé, à l'école Émile Zola. Il est ouvert le vendredi, en période scolaire. Les bénévoles accueillent les élèves de l'école de 15h30 à 16h30. L'accueil du public se fait de 16h30 à 18h30.

LE FOYER DES JEUNES ET ADOS'COM

Le Foyer des jeunes de Sacé est ouvert tous les premiers vendredis de chaque mois pour les collégiens et lycéens de Sacé. C'est un lieu convivial où les jeunes se retrouvent pour manger leur pizza, discuter, jouer... Ce sont les parents qui à tour de rôle viennent ouvrir le lieu à 19h00 et le refermer à 22h00. Les jeunes assurent le rangement et le nettoyage du foyer. Ils peuvent également demander à l'ouvrir pour des après-midis ou des soirées selon leurs envies et leurs projets.

Pour rappel, ados'com est un service d'animation pour les jeunes (du cm2 à leurs 17 ans) pendant les vacances scolaires. Les animateurs se déplacent dans les 32 communes de Mayenne Communauté et proposent diverses activités (manuelles, sportives, jeux...), veillées et sorties, moyennant une cotisation annuelle de 10 euros.

Pour toutes informations et inscriptions, contactez :

François Richard 07.75.25.75.40
adoscom@mayennecommunaute.fr
Facebook: adoscom jeunesse

Ce bulletin est l'occasion de vous présenter l'activité des professionnels, artisans et auto-entrepreneurs installés sur la commune.

Cela permet à chacun de pouvoir consommer "local" et d'aider ces activités à se faire connaître.

VANNERIE À L'ATELIER DE LA YOURTE

Manue (Emmanuelle Chappey) est installée depuis 5 ans à La maçonnerie à Sacé où elle a trouvé une vingtaine d'ares pour y planter son oseraie. En effet, au bout de la quatrième année, elle a pu récolter la première pousse de l'année du saule. Celui-ci est coupé à la main, puis mis à sécher pendant 6 mois et enfin retrempé pour pouvoir être travaillé. Le but final étant de s'auto-suffire en production d'osier.

Après une carrière de 25 ans en tant qu'infirmière, Manue a décidé de se reconvertir car elle a toujours été passionnée par la vannerie. Elle précise qu'ils sont 250 vanniers sur toute la France et que c'est une profession qui recrute. Les épiceries, les boulangeries, les biocoop, les architectes du végétal sont en demande de paniers et autres supports.

En ce qui concerne sa société, elle propose des cours collectifs de novembre à fin mars sur les communes de Montfleurs, Changé, Martigné, Argentré et Bonchamp. Elle intervient également dans des lycées et propose des stages individuels dans sa yourte-atelier.

"L'atelier de la yourte"

Tél : 06 98 89 73 22



UNE SAVONNERIE ARTISANALE À SACÉ

Pascal Guerrier a créé « Sacé Nature » en septembre 2018. Il a élaboré ses propres recettes et vous propose aujourd'hui une gamme de neuf savons surgras, doux pour la peau et respectueux de l'environnement. Cannelle-orange, Lavandin-Géranium, Miel, Menthe, Cèdre de l'Atlas, Patchouli, Lemongrass, Ortie ou Nature, vous trouverez certainement le savon qu'il vous faut.

Les produits de Pascal sont présents dans plusieurs AMAP, quelques marchés (Montfleurs, Chailland) ainsi qu'aux refuges du halage, à l'écluse du Port.

Facebook : sacenature
Tél : 06 82 19 58 29



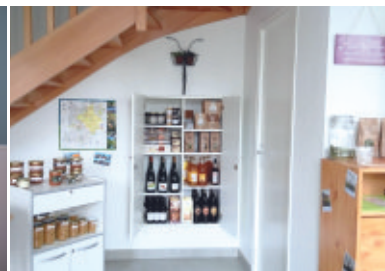
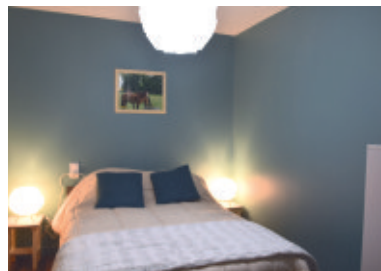
LES REFUGES DU HALAGE

Le 22 Mars dernier La maison éclusière du Port a été inaugurée en présence de Monsieur Richefou, Président du Conseil départemental de La Mayenne. Le département, propriétaire des maisons éclusières, a lancé un deuxième appel à projet fin 2017 pour solliciter une revalorisation de ces maisons à l'abandon le long de la rivière.

La maison éclusière du Port est la première du projet de Laëticia Chorin à ouvrir. Deux autres maisons ouvriront au printemps 2020 (La Richardière et La Fourmondière Supérieure à Montfleurs).

Locaux et touristes peuvent y trouver des produits mayennais tels que les savons « Sacé Nature », la BAM (Montfleurs), les plantes de Futur Simples (Montfleurs), les glaces du Gaec Linay-Pottier (Bourgneuf-la-Forêt) ou encore des plats cuisinés, du miel, confiture, fromages ...

Le halage qui longe La Mayenne est sur l'itinéraire de la Véloroute « La Vélo Francette ». Le Refuge du Port propose aux touristes en itinérance un hébergement à partager à la nuitée pour 1 ou 5 personnes. La maison offre deux chambres privatisées, une salle de bains, un salon et une cuisine équipée. D'octobre à Mars, il est possible de louer le gîte entier pour quelques jours ou à la semaine.



D'avril à fin Septembre, le point ravitaillement est ouvert tous les midis (11h- 13h/13h30). Les produits sont disponibles à la vente à emporter, idéal pour un pique-nique au bord de l'eau. Quatre après-midi par semaine, vous pourrez vous arrêter à l'heure du goûter (15h/15h30- 17h30 samedi, dimanche, lundi, mercredi).

Informations et réservations :

Les Refuges du halage - Maison éclusière Le Port

Site : www.rdhmayenne.com

Tél : 07 68 51 51 20

NOËS LÉGUMES

Christophe Asseray et son équipe propose chaque semaine différentes tailles de paniers de légumes de saison, cultivés en agriculture biologique sur l'exploitation des Noës à Sacé (route de l'Abbaye).

Les légumes sont aussi présents dans les BIOCOOP de la Mayenne, et dans de nombreuses cantines et restaurations collectives, par le réseau "Manger Bio 53".

Site : www.noes-legumes.fr

Tél : 06 30 51 36 28



ÉCURIE DES DAUMERIES

L'écurie est située à 10 minutes de Laval et de Mayenne. La structure sur 20 ha vous propose des pensions adaptées à votre besoin au box, au pré/box, pré avec abri ou convalescence (rations, prestations et soins personnalisés à déterminer) pour votre cheval ou votre poney.

Chevaux nourris de façon traditionnelle, matin et soir (orge+foin, pierre à lécher) avec possibilité d'alimentation personnalisée.

- Ferrage : gestion des rendez-vous avec le maréchal ferrant

- Service de Van pour déplacement vétérinaire

- Possibilité de travail du cheval, débouillage

Vous disposerez d'une carrière éclairée de 50m par 30m, praticable toute l'année, d'un marcheur, d'une sellerie, d'une douche ainsi que l'accès à de nombreux chemins de balade (halage).

Surveillance et soins quotidiens (gérant sur place)

Pour plus de renseignement veuillez me contacter par téléphone de préférence

Commerce de chevaux et poneys de loisirs.

Facebook Ecurie des Daumeries

Tél : 06 81 10 88 68



CEPCO, CONSTRUCTEUR DE BATEAUX

Christophe Cousin, habitant « Le Port », a créé la société CEPCO en 2015. Située à Andouillé, cette entreprise artisanale de marine fluviale construit des bateaux, destinés à la pêche sportive. Christophe réalise toutes ses coques en aluminium et propose des aménagements intérieurs, en fonction des besoins de ses clients. En vous promenant sur le halage, peut-être le croiserez-vous en train de tester une de ses créations.

Si son activité vous intéresse, visitez le site cepco.fr



SACÉ AUTOMOBILES

Le garage de Sacé, créé par un ancien mécanicien de rallye automobile, prend en charge les véhicules en panne, et effectue toutes réparation ou réglage sur tout type de voitures, y compris les plus complexes au niveau technique. Une équipe chevronnée et à la pointe de la technicité avec le responsable, deux mécaniciens et une secrétaire.



POSE ET JOINTS PLAQUES DE PLÂTRE

Karl Aguesseau, installé sur la commune, réalise tous vos travaux de plaquisterie (isolation, faux-plafonds).

Mail : karl.aguesseau@wanadoo.fr

Tél : 06 16 76 01 48

AL MOTOCULTURE

Anthony Loncle vend, révisé et répare toutes les marques de matériel pour le jardin, à destination des professionnels et des particuliers.

Son entreprise est installée à Andouillé, mais il réside à Sacé propose le transport du matériel pour les habitants de la commune.

Zone d'Archer à Andouillé

Tél : 02 72 89 04 19

ou 06 82 08 37 51



VENETO

Stéphane installe son camion à Sacé chaque vendredi à partir de 17h30, et propose de nombreuses pizzas, avec toujours une garniture abondante et une pâte unique...

Pour ceux qui ne peuvent pas attendre le vendredi, un distributeur est en service 24/24 à Andouillé, sur la place de l'église.



Tél : 06 61 76 28 03

DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

L'auto-entreprise LPI.WDconseille spécialisée dans le développement sous Windev et Windev Mobile, effectue Audit, Etude, Conseil et Développement sur tout type d'application en informatique de gestion.

Les développements concernent des sujets divers et variés comme la gestion de poste de gardiennage, gestion RH sur le système de formation et évolution de carrière, Gestion d'infirmerie en entreprise, Gestion de Projets, Gestion des suggestions, Gestion de Maréchaleries, Ostéopathie animale, Concours de Trec, etc. Les applications pouvant être interfaçable avec un ERP ou une autre application (ex: comptabilité).

Loïc Pinchedé

Tél : 06 19 85 71 37



POUDRE DE LUNE, CRÉATION COUTURE

Wieteke Lebacq a démarré son entreprise « Poudre de Lune » en 2014. Elle propose de nombreux accessoires de type snood, chèche ou porte-monnaie, entièrement fait main. Elle aime travailler l'association des différents motifs et couleurs et utilise des tissus certifiés Oeko-Tex (label visant à garantir les qualités des textiles), exempts de produits toxiques pour le corps et la nature.

Très sensible à l'écologie, Wieteke conçoit des produits à faible impact environnemental tels que des beewraps (une alternative au film alimentaire étirable), des lingettes lavables, des pochettes à savon ou autres sacs à vrac.

Elle est présente sur de nombreux marchés d'Automne ou de Noël et peut réaliser des ventes à domicile.

Facebook : Poudredelunecouture

Tél : 06 58 39 50 33



LE BAZ'ART DE MILOU

Après des études « Artisanat et Métiers d'Arts », Mylène Pierrefix s'est lancée dans l'aventure de la création. Autodidacte, elle a d'abord été artiste-peintre et a réalisé des prestations d'animation artistique. Aujourd'hui, elle crée de nombreux objets, en utilisant différents matériaux dont certains sont issus de la récupération (papiers, tissus, bois, matières brutes...) et différentes techniques (collage, détournement, accumulation...). « J'aime détourner les objets pour leur donner une seconde vie », affirme Mylène.

En plus de ses créations (abats-jours, appliques murales, guirlandes lumineuses, suspensions, boîtes et autres objets customisés), elle fait également de la rénovation de lampes.

Pour vous faire une idée de son travail, visitez sa page facebook ou contactez-la pour une commande.

Facebook : lebazartdemilou

Tél : 06 75 13 09 71

LES PERLES D'ALIZÉE

Créatrice de bijoux depuis presque 4ans, je travaille la résine à froid. Mon entreprise porte le nom "Les Perles d'Alizée" car c'est ma fille Alizée qui m'a fait découvrir ma passion. Ceci passe par la réalisation de mes perles en résine. Une fois sèches, je dois les poncer, les polir et les vernir. J'utilise également de nombreux supports sur lesquels je coule de la résine. C'est un vrai jeu pour moi car je ne sais jamais vraiment le rendu que la résine aura une fois sèche.

Je propose mes créations au travers de marchés artisanaux, de ventes éphémères à domicile. J'accompagne également mes clientes pour des événements qui leur tiennent à cœur comme des mariages, des anniversaires, communions et autres en créant des bijoux uniques en accord avec leurs tenues. Cela peut être également une création sur mesure pour un anniversaire, une surprise.

J'associe la résine à de l'Argent 925 ou bien de l'acier inoxydable afin de limiter les risques d'allergies mais également du cuir et du verre.

Contact Nadia MORINEAU

Facebook : alizeeperles

Tél : 06 28 69 22 05



Mémento

Mairie

3 rue des Camélias
53470 SACE
02.43.02.54.90
mairie@sace.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi :

8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30

Mercredi :

14h00 - 18h00

Vendredi :

8h30 - 12h30

Site Internet :

www.sace.fr

Numéros utiles :

Ecole :

02.43.58.07.39

Garderie :

02.43.02.57.69

Point lecture :

09.72.52.56.92

Planète Couleurs

(Louverné) :

02.43.01.27.82

Petit Pégase (transport à la demande) :

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 16h00

Réservation au

02 43 665 333

Déchetterie de Martigné :

Lundi, mercredi et samedi :

9h30 - 11h45
et 13h30 - 17h30

Plages horaires pour les bruits de jardinage et bricolage :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 12h00
et 14h00 - 19h30

Mercredi et samedi :

9h00 - 12h00
et 15h00 - 19h00

Dimanche et férié :

10h00 - 12h00

Retour sur...

Expo-photo du foyer des jeunes

Le projet Tryptique à Sacé réalisé et présenté les 8 et 9 Décembre dernier par les jeunes du foyer, a rencontré un franc succès auprès d'une cinquantaine de personnes venues voir l'exposition. « C'est avec plaisir que nous avons découvert l'histoire de Sacé où nous avons vécu de 1966 à 1975 ». C'est le mot écrit par un couple d'anciens sacéens de passage pendant le weekend.

Plus d'une centaine de photos et documents anciens, complétés de photos identiques actuelles, de paysages et photos animalières de Sacé, et terminé par un chapitre sur l'écologie et l'environnement.

Compte tenu de la journée téléthon qui a eu lieu ce même weekend, l'exposition agrémentée de nouveaux documents et de nouvelles photos animalières, sera présentée à nouveau par les jeunes plus tard dans l'année 2019.



Anciens combattants

Le 18 novembre dernier, nous accueillions les anciens combattants pour la cérémonie du centenaire de l'Armistice 1918.

A cette occasion, le conseil municipal avait fait redorer le monument aux morts situé dans le cimetière, et remis un nouveau drapeau à l'association des Anciens Combattants.

Cette cérémonie s'est tenue avec les enfants de l'école, qui ont cité à tour de rôle les soldats de Sacé tombés durant ce conflit 1914-1918. Ils avaient notamment retrouvé avec leur enseignante, Madame Audrey Courtin, les dates de naissance et les circonstances du décès de chacun.



Si des bénévoles en ont le souhait, et en particulier parmi les aînés originaires de Sacé, nous aimerions poursuivre ce travail de recherche dans les archives communales et départementales, en identifiant les lieux de résidence de ces soldats sur la commune, l'histoire de leurs familles, etc. Ce travail pourrait aussi associer les élèves de l'école, qui y trouveraient un support pédagogique pour ce devoir de mémoire.

Agenda

24 mai :

Concert FAB

15 juin :

Journée citoyenne / Mairie

22 juin :

Fête de l'école

28 juin :

Fête de la musique

29 juin :

Jambon à la broche

6 juillet :

Déménagement garderie

10 juillet :

Don du sang (Martigné)

31 août :

Réinstallation garderie

31 août :

Soirée "1 partout"

6 septembre :

Don du sang (Martigné)

6 septembre :

Concert Damien Beaussier

2 novembre :

Plantations "500 arbres"

22 novembre :

Don du sang (Martigné)

24 novembre :

Repas des aînés

6 et 7 décembre :

Téléthon

*Prochain bulletin
en décembre 2019*